



### 1693 - DÉCÈS DU CURÉ

Du cinqe octobre 1693 m<sup>tre</sup> françois vinot ancien Curé de Jasseinne agé de quatre vingt ans ou environ après la reception des Sacrements est decedé le 4e et a esté Inhumé en leglise de Jasseinne en pce de m<sup>rs</sup> les Curés de donnement vaucogne et aulnay et de pasquier ninet de louis maury antoine paré et nicolas Simard. Signé enfin remy, l.maury n.Simard antoine paré et Bourgongne ptre

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source: Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Jasseines, 1572-1705, vue 125/200



#### AVRIL 1725 - LETTRE D'EXCUSES

Je vous prie de vouloir bien saire mes excuses aupres de m? la grand vicaire de aque Jene puis allev aux calendes, aitendu lindis position dans laquelle Jasuis voint aux malades de ma parrois vous aure la bonte de luy domav la copie des registo es que Je vous enuoie a de ménuoier des s'esquiles cost-la grace qu'altend de vous colug qui se dit auce une estime toute particuliare positions gat obeits ant sandeur gay

a Jasseinne ce 25 avril 1725

Monsieur

Je vous prie de vouloir bien faire mes excuses auprès de m' le grand vicaire de ce que je ne puis aller aux calendes, attendu lindisposition dans laquelle je suis joint aux malades de ma paroisse tous oevré la bonté de luy donner la copie des registres que je vous envoie et de ménnorer des S<sup>tes</sup> huiles cest la grâce qu'attend de vous celuy qui se dit avec une estime toute particuliere

Mr Vostre très humble et très obeissant Serviteur Gayat Calendes : Les calendes étaient le premier jour de chaque mois dans le calendrier romain. Ce jour-là, était annoncée la date des fêtes mobiles du mois suivant.



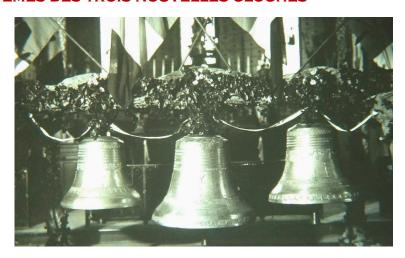
Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : - Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Jasseines, 1700-1730, vue 164/203

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Calendes



# 1725 - BAPTÊMES DES TROIS NOUVELLES CLOCHES



Ce ionidging Ginghieme Suin 1924 acste Genite la moinme clocke de liglise de Sassenne Sous le nom de strean pau moy presto e à eure Soussigne! elle au pour paroain messice gean hundenne chatalier saignair de soundry noy capitaine, airtegiment roial, par procuration messice de yalandot ecuier à pour marraine damoiselle amedésoilant dame de soulange par procuration mademoiselle marquesite gayacts

Ce iourdhuy cinquième Juin 1725 a esté benite **la moienne** cloche de leglise de Jassenne sous le nom de **St jean** par moy prestre et curé soussigné. elle a eu pour parrain messire Jean trudenne chevalier Seigneur de fourdrynoy capitaine au regiment roial, par procuration messire de galandot ecuier et pour marraine damoiselle anne de Joibart dame de Soulange par procuration mademoiselle marguerite Gayat

Ce iound fuy vingtieme Juin 1924 aiste benide la petide clocge de Jasseme sous le nom de la se vienge marie paumog prestue et cure soubsigne. elle a cu pour pautrain messice sean simon brissant paieur conmendatuire des priores de shamerup de sou esque et doysy, seigneur de souchere rédoysy maistre des requestes des respusses de la balliege de sa merup à pour manuré procureur siscal du balliege de sa merup à pour procureur fiscal de la march pouse de me louis gagat procureur siscal de la merup.

Ce ioudhuy vingtieme Juin 1725 a esté benite la petite cloche de Jassenne sous le nom de la Ste Vierge marie par moy prestre et curé soussigné. elle a eu pour parrain messire Jean Simon brissart prieur commendataire des priorés de Ramerup, de fouchere et d'oysy, Seigneur de fouchere et d'oysy maistre des requestes des requestes dela Reine, par procuration mr henry Gayat procureur fiscal du bailliage de ramerup et pour marraine madame catherine maret epouse de mr louis Gayat procureur fiscal de ramerup.

Ce souding 24 Juin 1924 a crie Cemite la grosse cloche de sassenne en lyomeur de st piève pau moy prestre et aire soubsigne. Ale a cu pour parrain messire hene'de lanssancoir de action seigneur de sasseme d'antres lieux a pour marraine Dame marie louise cutione de Nogres marquise de Dampioure, qui ont signés.

Ce iourdhuy 24 Juin 1725 a esté benite **la grosse cloche** de Jassene en lhonneur de **St pierre** par moy prestre et curé soussigné. elle a eu pour parrain messire René de baussancour chevalier Seigneur de Jassenne et autres lieux et pour marraine Dame marie louise catherine de Rogres marquise de Dampierre, qui ont signés

#### Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources: - Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Jasseines, 1700-1730, vues 174, 175/203

- https://www.image-est.fr/fiche-documentaire-bapteme-des-nouvelles-cloches-de-rehon-meurthe-et-moselle-1442-1628-2-0.html:

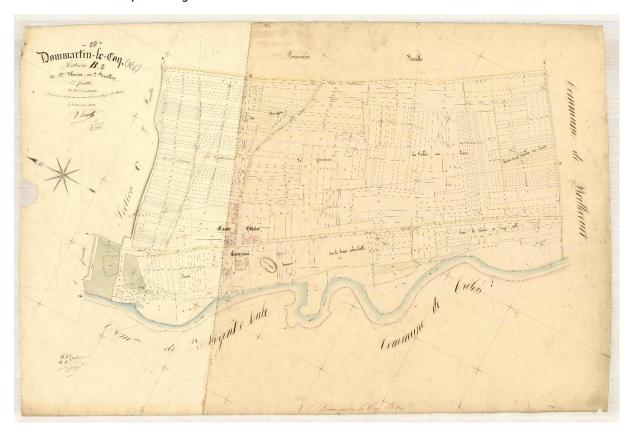


### 1739 - MORT NOYÉ

René ser gaven agé de Gingt-deux ans dela parvoisse de sant mais a baille court à cost trouve le douge may sur le sincigle de se le guise parvoisse de sassame capres toutes les sou matites a co co coppès da coste not ve sur le committe de sassament produit de sos parents sur le cymunicour de sassament produit de sos parents qui ont signes auxenous.

Re Gayat Marine Mourille me ferni

René ferry garcon agé de vingt deux ans dela paroisse davent a esté noié a brillecourt et à esté trouvé le douze may sur le finage de ste thuise paroisse de Jasseinne d'apres toutes les formalités a ce requises il a esté enterré sur le cymetiere de Jasseinne le 13 may 1739 en presence de ses parents qui ont signés avec nous.





nb : Sainte-Thuise était un hameau rattaché, selon les époques à Jasseines ou à Dommartin-le-Coq.

#### Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : - Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Jasseines, 1731-1759, vue 56/193

- Ste AD 10 Cadastre Dommartin-le-Coq
- carte de Cassini n°81, BnF



# 1758 - BAPTÊMES DE CLOCHES

Le dia huit non	imbre 1758 of fr	offe clocke de fel	how Mon fure
fouthorse the	e or eit jour paron	well gean Rot	in fontsoller
lestire venon	Grouse de frafferme	re Confin Semding	with Demostelle
gu outer fry	OFTICA JENOO	fm fm	
Comeme Jour	- la Seconde clocke	grece Bence po	Rene Vonor
notone on fort	De Somay cypio	ment fiscalle but	a Suffice apreciose
Money Groupe Du	princeror mour	My Bourgoise Jude	A Justime Pyvi out
Jan ah		manu grancog "	The state of the s
( nw b)	The state of the s		

Ce dix huit novembre 1758 La Grosse cloche de Cette psse de Jasseines a été Bénie au nom de la Sainte vierge Marie par Moy Curé soussigné elle à eu pour parain Me Jean Robin Controlleur notaire et procureur au Bailliage de Dampierre, et prevost en la Justice et prevosté de Jasseines, et pour Maraine Demoiselle Marie Venon Epouse du Sr pierre Cousin Sindicq du dit Jasseines Qui ont signes avec nous.

Ce même Jour **la seconde cloche** a été Bénie par Moy Curé soussigné au nom de **Saint pierre**, elle à eü pour parain Me René Venon notaire au Conté de Rosnay et procureur fiscalle En la Justice Et prévosté de Jasseines y demeurant, et pour Maraine Demoiselle Marie françoise Maury Epouse du Sr nicolas Mauvais Bourgeois dudit Jasseines, qui ont signes avec nous.



Source: Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Jasseines, 1731-1759, vue 102/193



# 1773 - UN ANGE EST PASSÉ ...



Le dix Sept Juillet mile Sept Cent Soixante et traize, une fille trouvée Le même Jour a la porte de cette Eglise, paroissant âgée de quelques jours Suivant le rapport de la Sage femme transportée chéz Jeanne mennuel veuve antoine Collin, En vertu de L'ordonnance Rendüe par Mr nicolas Mauvaix Juge dece lieu ala requisition de Mr gerard procureur fiscalle en date dece jour ondoyée aladite maison aCause du dangé de mort par moy Jacques prieur prêtre Curé decette paroisse, aété ensuite présentée dans Cette Eglise ou Je lui ay Supplée La ceremonie du Baptême Jai été son parain, elle a eu pour marrainne Marie Jeanne Millot fille de nicolas Millot Sr marechalle et Sindic qui lui a donne le nom de marie mathie qui a Signé avec nous.

Le six Septembre 1773 Marie Mathie fille d'un père et d'une mère inconnu decedée d'hier Chez la Ve antoine Collin Sa nourice En vertue de L'ordonnance de messieurs Les officiers de Justice, âgée environ deux mois, a été Inhumée dans Le Cimethiere de l'Eglise de Cette paroisse par Moy prêtre curé Soussigné, En presence de Simon Chalette et de Jacques Collin fils de sa nourice soussigné avec nous

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : - Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Jasseines, 1760-1792, vues 87 et 88/245

- AD 10 Cartes postales



### 1913 - BAL DE LA SAINTE-CATHERINE

# JASSEINES

FETE DES JEUNES FILLES. — A l'occasion de la Sainte-Catherine, les jeunes tilles de Jusseines offriront un bal le dimanche 23 courant, dans la salle de Mme veuve Person, à dix-huit heures très précises. Elles y invitent tous les jeunes gens du pays, les jeunes ménages, ainsi que ceux des environs. Le meilleur accueil sera réservé à tous.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : - Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Relire la Presse, La Tribune de l'Aube, 19 novembre 1913, page 83/132

 $- \ https://www.linflux.com/monde-societe/peuples-et-coutumes/les-catherinettes-dont-forget/$